

**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Corcelles-Cormondrèche
Mercredi 18 février 2026, à 19h30,
à la salle des spectacles, Rue de la Croix 4, à Corcelles**

Bienvenue

Monsieur Alexandre Wildbolz, vice-président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Une soixantaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- M. Alexandre Wildbolz, vice-président
- M. Luc Vonnez, secrétaire
- Mme Elisenda Bardina, membre
- Mme Pierrine Perret, membre
- M. Alain Simonet, membre

Mme Stephanie Perrochet Pfouma, présidente est excusée

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Monsieur Silvio Da Pare et Monsieur Théo Wildbolz s'annoncent pour cette tâche.

Retour sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 2024 et 2025

Alexandre Wildbolz résume la réponse relative à la demande pour une Grand'Rue à 20 km/h à Cormondèche. Comme Viteos prévoit des travaux conséquents pour relier les bâtiments du village au chauffage à distance des Safirières, une analyse d'un réaménagement complet de la rue sera faite en 2027-2028.

Pierrine Perret présente la réponse au mandat « Soguel et Préels : zone à 30 ». Une étude a été menée pour vérifier l'impact en particulier sur la ligne TransN 101. La mise en zone 30 devrait être effective fin 2026, en fonction de la mise en service d'une nouvelle régulation lumineuse au carrefour des Draizes.

Luc Vonnez donne les informations relatives à la résolution « Existence du KVO menacée, faut-il s'indigner ? » Le SCAV est responsable de délivrer les autorisations, la commune agit comme facilitatrice aux démarches. Aucune demande de subvention n'a été demandée en 2025, ni à ce jour.

Les réponses complètes peuvent être consultées sur le site internet : <https://participons.ch/assemblies/corcellescormondreche>.

Bilan des Assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « ParticipoNs »

Luana Di Trapani prend la parole et fait un bilan, chiffres à l'appui, depuis le début des assemblées citoyennes en 2023. Elle explique ensuite les nouveautés du règlement, accepté par le Conseil général en 2025. Enfin, elle présente la plateforme ParticipoNs, nouvelle interface pour les assemblées citoyennes.

Présentation et mise au vote du projet citoyen

Perrine Bedoy Bourquin, Odile Perret, Aurélie Zogg-Brunner exposent le projet citoyen qu'elles ont imaginé. L'idée est de s'approprier la Grand'Rue de Cormondrèche avec un Vide Gernier le 31.05.2026 et un cinéma Openair le 22.08.2026. Le budget demandé se monte à CHF 2'450.-

Résultat du vote Oui : 48 / Non : 0

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

1 / Madame Sarah Mascle propose de faire passer la Rue de la Gare à 30 km/h

Résultat du vote Oui : 31 / Non : 9

2 / Madame Mascle continue avec une 2^{ème} proposition, elle souhaite autoriser les chiens à se baigner entre 9h et 22h aux Jeunes-Rives toute l'année.

Résultat du vote Oui : 4 / Non : 40

3 / Monsieur Pierre Moser demande à la commune que des macarons de stationnement soient intronisés sur le territoire de l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche.

Résultat du vote Oui : 37 / Non : 3

4 / Monsieur Martin Svensson propose de supprimer les places de stationnement de l'Avenue Soguel et d'élargir l'espace du trottoir pour sécuriser les piétons.

Résultat du vote Oui : 5 / Non : 33

5 / Monsieur Emmanuel Thibierge aspire à ce qu'un audit indépendant établisse la conformité des zones 30 sur le territoire de la commune de Neuchâtel

Résultat du vote

Oui : 16 / Non : 23

6 / Pour terminer, Alexandre Wildbolz demande une amélioration des feux bicolores lors de la mise en circulation des bus depuis le dépôt (Chemin du Barillier, direction le terminus de Cormondrèche.

Résultat du vote

Oui : 36 / Non : 5

Détermination des 2 mandats à retenir

Avec le nouveau règlement, seul 2 mandats citoyens peuvent être transmis à l'autorité communal. Les citoyens présents reçoivent 2 jetons, ils sont invités à choisir leurs préférences.

Mandat « A quand les macarons » : 46 votes, mandat transmis

Mandat « Rue de la gare à 30 km/h » : 36 votes, mandat transmis

Mandat « Mise en circulation des bus articulés » : 21 votes, mandat non transmis

Renouvellement des membres du bureau

Elisenda Bardina fait un petit bilan de la première législature. Il y avait 7 membres au départ. Le bureau termine à 6, suite au déménagement de Marc-Antoine Chavaillaz. Elle propose à l'assemblée de continuer l'aventure avec 5 membres.

Résultat du vote / Bureau à 5 membres

Oui : 45 / Non : 4

Le nouveau règlement le permettant, Alexandre Wilbolz restera membre du bureau les deux prochaines années. Ont accepté le tirage au sort les membres suivants :

1 / Emmanuel Thibierge

2 / Christine Teissier Donzé

3 / Silvio Da Pare

4 / Théo Wildbolz

Dépôt de proposition spontanée (résolution)

Pas de dépôt spontané.

Divers

Une citoyenne se plaint de lampadaires trop lumineux à la Rue de la Chapelle. Elle est invitée à s'approcher du délégué de quartier.

Il y a le même problème au giratoire de la Chapelle, ces informations vont être remontées à l'entreprise Viteos.

Un citoyen demande si le terrain bleu à côté de la salle des spectacles peut être nettoyé, une demande sera faite au service de la Voirie.

Un citoyen demande s'il est possible d'être informé au sujet des jardins potagers, il passera au guichet d'accueil pour avoir les informations.

Luc Vonnez rappelle que la première session 2026 de pétanque débutera le dimanche 8 mars, devant la salle des spectacles

Prochaine date et délai de dépôt pour l'année 2026

Assemblée d'automne: le jeudi 1er octobre 2026, délai de dépôt des propositions le mardi 2 septembre 2026

Les participants sont invités à rester partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21 h40.

Corcelles-Cormondrèche, le 20 février 2026

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal